

# REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 28 février 2017

## \* Travaux à l'église : avenant au Marché

Le Conseil Municipal prend connaissance d'un devis de travaux modificatifs de la Société JOUBREL pour les travaux à l'église. Les travaux en plus-value s'élèvent à la somme de 9 282,31 euros HT et les travaux en moins-value s'élèvent à la somme de - 13 636,10 euros HT. Ce qui donne une moins-value au montant du Marché initial de - 5 224,55 euros TTC.

Le Conseil Municipal a accepté cette proposition de travaux modificatifs et a donné délégation à Monsieur le Maire pour signer l'avenant au marché signé avec la société JOUBREL.

## \* Demande de subvention pour les travaux à réaliser en 2017

Des demandes de subvention vont être déposées pour les travaux d'aménagement du Bourg, auprès de la Préfecture pour l'obtention de la DETR et auprès du Conseil départemental pour une aide dans le cadre des amendes de police.

## \* Terrain multisports

Le Conseil Municipal a pris connaissance de plusieurs devis concernant la création d'un terrain multisports à l'emplacement actuel du terrain de tennis, « chemin de Talen ». Des subventions vont être sollicitées concernant le FEDER et également auprès de Mr le Député, dans le cadre de la réserve parlementaire.

## \* Vote des subventions versées aux associations pour l'année 2017

Le Conseil Municipal a voté les subventions attribuées à diverses associations et organismes pour l'année 2017.

|   |           |
|---|-----------|
| - Comité des Fêtes de ST-GILLES-VIEUX-MARCHE            | 310,00 €  |
| - Société de chasse de ST-GILLES-VIEUX-MARCHE           | 50,00 €   |
| - Club des loisirs de ST-GILLES-VIEUX-MARCHE            | 160,00 €  |
| - Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre          | 160,00 €  |
| - Association FC Poulancre ST-GILLES – MUR              | 1240,00 € |
| - Association « Yaouank Korrigans » de ST-GILLES        | 300,00 €  |
| - Anciens d'Algérie FNACA Canton de Mûr de Bretagne     | 40,00 €   |
| - Centre Eugène Marquis de RENNES                       | 40,00 €   |
| - Association des Paralysés SAINT-BRIEUC                | 25,00 €   |
| - ADAPEI Papillons Blancs SAINT-BRIEUC                  | 25,00 €   |
| - Association AIDES Bretagne Sida Rennes                | 50,00 €   |
| - Association La Pierre Le Bigot (Mucoviscidose) Callac | 70,00 €   |
| - Restaurant du Coeur Saint-Brieuc                      | 80,00 €   |
| - Association Rayon de Soleil Mûr de Bretagne           | 200,00 €  |
| - Association Française contre les Myopathies           | 30,00 €   |

## \* Demande de subvention de l'Ecole Saint-Joseph pour l'année scolaire en cours

Le Conseil Municipal a décidé de verser à l'école Saint-Joseph de Mûr de Bretagne, pour l'année scolaire 2016-2017, une participation financière de 514 euros par enfant, soit une participation totale de 3 084 euros pour 6 enfants.

## \* Demande de subvention du collège Paul Eluard de Mûr de Bretagne pour les voyages scolaires

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable au versement d'une subvention de 361 euros au Foyer-Socio-Educatif du collège Paul ELUARD de Mûr de Bretagne pour participer au financement des voyages scolaires pour l'année scolaire 2016 -2017.

## \* Demande de participation de la Commune de Saint-Mayeux pour les frais de fonctionnement de leur école pour l'année scolaire 2014 / 2015

Le Conseil Municipal a décidé de verser à la Commune de Saint-Mayeux une participation financière de 513 euros par enfant, soit une participation totale de 1 539 euros pour 3 enfants de Saint-Gilles-Vieux-Marché scolarisés au R.P.I. de Plussulien - Saint-Mayeux au cours de l'année scolaire 2014-2015.

**\* Commissions de Loudéac Communauté Bretagne Centre : désignation de délégués**

Le Conseil Communautaire de Loudéac Communauté Bretagne Centre, réuni le 7 février dernier a créé des commissions thématiques. Les Conseils Municipaux ont été sollicités afin de désigner leur représentant dans chacune des commissions (communes de moins de 1 000 habitants : 1 représentant par commission – communes de plus de 1 000 habitants : 2 représentants par commission en priorisant les Conseillers Communautaires n'exerçant plus leur fonction suite aux réformes intercommunales)

Le Conseil Municipal de Saint-Gilles-Vieux-Marché a désigné les Conseillers Municipaux suivants pour siéger à ces Commissions :

**- la commission Culture-Communication (Présidence assurée par M. Hervé LE LU)**

Mme LE MAUX Jacqueline

**- la commission Environnement – Assainissement – Eau (Présidence assurée par MM. Georges LE FRANC, Alain GUILLAUME, Jean-Noël LAGUEUX)**

Mr BERTHO Laurent

**- la commission Urbanisme – Habitat (Présidence assurée par M. Guy LE HELLOCO)**

Mr JAGLIN Jean-Pierre

**- la commission Economie et emploi (Présidence assurée par M. Eric ROBIN)**

Mme LE GAC Michelle

**- la commission Action Sociale – Solidarités (Présidence assurée par Mme Evelyne GASPAILLARD et M. Xavier HAMON)**

Mr JEGOU Yann

**- la commission Attractivité Territoriale (Présidence assurée MM. Michel ROUVRAIS et Gérard DABOUDET)**

Mr DAWSON Collin

**- la commission Energies et Développement durable (Présidence assurée par M. Jacky AIGNEL)**

Mr LA DUAULT Patrick

**- la commission Finances – Travaux (Présidence assurée par MM. Romain BOUTRON et Bruno LE BESCAUT)**

Mme LE GAC Michelle

**- la commission Agriculture (Présidence assurée par M. Jean-Noël LAGUEUX)**

Mr JAGLIN Cyrille

**- la commission Collecte, Gestion et Valorisation économique et environnementale des déchets (Présidence assurée par M. Yvon LE JAN)**

Mr JEGOU Yann

**- la commission Tourisme et Patrimoine (Présidence assurée par M. Daniel LE GOFF)**

Mme MACE Marie-France

**- la commission Sports et équipements sportifs d'intérêt communautaire (Présidence assurée par M. Yohann HERVO)**

Mme ROBIN Sylvie

**\* Passage dans la Commune de la 26<sup>ème</sup> édition du Tour Auto Optic 2000 le mercredi 26 avril 2017**

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux du passage dans la Commune de la 26<sup>ème</sup> édition du Tour Auto Optic 2000 le mercredi 26 avril 2017.

### **\* Proposition de réévaluation du salaire d'un agent contractuel en CDI**

Les agents en contrat à durée indéterminée font l'objet d'une réévaluation au moins tous les 3 ans. Cette évaluation est faite compte tenu de l'entretien professionnel. (Article 1-2 du décret n° 88-145)  
Le Conseil Municipal a décidé de réévaluer le salaire de Mme JAN Paulette, agent d'entretien dans les bâtiments communaux (en CDI depuis le 12/09/2009), à temps non complet (10H00 de travail par mois). Cette réévaluation se fera à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017.

### **\* Révision des tarifs de vente des concessions de terrain dans le cimetière communal**

Le Conseil Municipal a décidé de revoir les tarifs de concession de terrain dans le cimetière communal et a fixé ainsi les nouveaux tarifs, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017 :

- Concession temporaire de 15 ans : 30 € le m<sup>2</sup>
- Concession temporaire de 30 ans : 50 € le m<sup>2</sup>

Le Conseil Municipal a accepté également le devis de Mr Claude L'HERMITE, marbrier à Plussulien, concernant la réalisation d'un caveau communal dans le cimetière (pose d'une semelle et fourniture d'une trappe de fermeture pour un montant total de 300 euros TTC).

### **\* Demande faite auprès du SDE pour un projet de pose d'une borne pour le rechargement des véhicules électriques**

Une demande a été adressée au Syndicat Départemental d'Énergie de Saint-Brieuc concernant un projet de pose d'une borne pour le rechargement des véhicules électriques. La pose éventuelle de cette borne serait à prévoir dans le projet futur d'aménagement du centre Bourg de la Commune.

### **\* Invitation à Paris à la remise des prix nationaux 2016 des Villes et Villages fleuris**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il se rendra à Paris, le mercredi 8 mars 2017, avec deux Conseillers Municipaux, suite à l'invitation qu'il a reçue pour la remise des prix nationaux 2016 des Villes et Villages Fleuris.

### **\* Réunion de Conseil Municipal en Mars pour le vote des Budgets**

La prochaine réunion de Conseil Municipal pour le vote des Budgets de l'année 2017, et l'approbation des Comptes Administratifs 2016 et des Comptes de Gestion 2016, a été fixé au Vendredi 31 mars 2017 à 18H00 dans la salle de la Mairie.

### **\* Devis de Victor LE GOFF**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du devis de Mr Victor LE GOFF, paysagiste à Mûr de Bretagne, concernant la fourniture et la pose de rosiers et la fourniture de végétaux devant les murets du pont « route de St-Guen ». Le devis s'élève à la somme totale de 1 203,58 euros TTC. Le Conseil Municipal a donné son accord pour ces travaux et a accepté le devis de Mr Victor LE GOFF.

### **\* Dégât des eaux dans la cuisine de la Salle Polyvalente**

Mr BERTHO a informé les Conseillers Municipaux du sinistre qui a eu lieu dans la cuisine de la salle polyvalente le 27 janvier 2017.

Une déclaration de sinistre a été transmise à GROUPAMA. Des devis ont été demandés pour

- Le tableau électrique
- Le piano de la cuisine
- Les plaques au plafond dans la cuisine

Le contrat d'assurance de la Commune prendra en charge la remise en état du matériel dans la cuisine, la réparation du tableau électrique et le changement des plaques endommagées au plafond.